SOCIÉTÉ ■ Le Service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation a été créé il y a dix mois

La boussole des enfants déficients visuels

Mercredi, le Service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation organisait une rencontre festive à l'Arbre-Sec. L'occasion de découvrir cette jeune structure.

Le Service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation (SAAAS) a organisé, mercredi, une rencontre festive au parc de l'Arbre-Sec. Au programme, des jeux, des balades en barques motorisées et une rencontre avec Jean-Bernard Bourgoin, président de l'association Icah (Institut de chiens d'assistance pour handicapés) et son chien Montana.



RENCONTRE. Les enfants ont fait connaissance avec Montana, le chien guide de Jean-Bernard Bourgoin, président de l'association Icah.

Un accompagnement dès le plus jeune âge

Créé en septembre 2019, le SAAAS est un service composé d'une équipe pluridisciplinaire qui accompagne les jeunes déficients visuels de 3 à 20 ans, afin d'aider leur inclusion dans les crèches, écoles, et formations.

Rattaché au pôle sensoriel et moteur des PEP du Centre de la Bourgogne Franche-Comté, délégation de l'Yonne, ce service accompagne le jeune dès son plus jeune âge, ainsi que sa famille, sur ses différents lieux de vie (domicile, lieux d'activités sportives et culturelles, école), afin de l'aider à s'épanouir, à acquérir son autonomie et réussir une scolarité selon ses désirs et ses capacités.

La création du SAAAS fait suite à l'observation par les professionnels du manque de dispositifs à destination des jeunes déficients visuels et de leurs familles. « Jusqu'à présent, peu de dispositifs étaient accessibles au niveau départemental, explique Florent Guérin, coordinateur de parcours. Nous affichons la volonté d'apporter un plateau technique avec une équipe pluridisciplinaire pour répondre aux besoins des enfants, des familles et des enseignants. »

Le service propose plusieurs axes d'accompagnement. De l'information et de la prévention, pour permettre un repérage des enfants déficients visuels dès le plus jeune âge. Un service d'appui à la scolarisation, avec une aide aux aménagements et adaptations scolaires. Un appui également à la participation à la vie sociale. L'acquisition de l'autonomie par un accompagnement vers des dispositifs de droit commun. Enfin, une aide et un soutien aux familles et aux aidants.

Un changement pour les familles

« Cet accompagnement va nous changer la vie », assurent Julie et Farida, mères d'enfants déficients visuels. « Nous étions chaque parent dans notre coin à se battre avec les difficultés quotidiennes liées au handicap de notre enfant, poursuivent-elles. Avec le SAAAS, nous allons bénéficier d'un soutien moral, psychique, technique et pédagogique, mais également pouvoir rencontrer d'autres familles dans la même situation pour échanger, prendre des expériences de chacun pour tenter de répondre à nos interrogations. »

Après dix mois de fonctionnement, cette première rencontre entre enfants et familles s'est déroulée sous les meilleurs auspices permettant d'envisager une rentrée optimale en septembre. ■